



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

VILLE DE MONTAUBAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE
Séance du 28 juillet 2015

N°126/07/2015 : ORGANISATION ET TARIFS DE LA 9EME EDITION DU MARATHON DE MONTAUBAN 2016

L'an deux mille quinze, le mardi 28 juillet à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 22 juillet 2015.

Etaient présents : 33

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Pierre Antoine LEVI, Sophie LARAN, Thierry DEVILLE, Marie-Claude BERLY, Aurore KOTHE, Bernard PECOU, Clarisse HEULLAND, Monique VALAT, Georges DARUL, Annie GUILLOT, Robert INFANTI, Vally CENTOMO, Jean TEKPRI, Jean GARROCQ, Angèle LOUCHART, Colette HARLE, Jean Martial DEJEAN, Jean Luc BUDOIA, Jean-Michel MUSCATELLI, Nadia CHEKLIT, Anne ALASSANE, Aurélie BURATTI, Jean-François GARRIGUES, Laura NICOLAS, Quentin SUCAU, Jeannine MEIGNAN, Rodolphe PORTOLES, Valérie RABAULT, Arnaud GUITARD, Carole GARCIA, Gaël TABARLY, Marie-Dominique BAGUR

Pouvoirs : 11

Mesdames, Messieurs Laurence PAGES à Marie-Claude BERLY, Alain CRIVELLA à Sophie LARAN, Christian PEREZ à Jean Luc BUDOIA, Maxime BERAUDO à Vally CENTOMO, Véronique LAGARRIGUE à Colette HARLE, Philippe FRANCOIS à Aurélie BURATTI, Danielle AMOUROUX à Angèle LOUCHART, Béatrice KOHLER à Laura NICOLAS, Philippe FASAN à Annie GUILLOT, José GONZALEZ à Carole GARCIA, Thierry VIALON à Marie-Dominique BAGUR

Absent : 1

Madame, Monsieur Pauline BLANC

**Madame Nadia CHEKLIT donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,**

Pour la 9^{ème} fois, forte des succès précédents et de la croissance constante du nombre des participants et des visiteurs, la Ville de Montauban organisera les 2 et 3 Avril 2016, le Marathon de MONTAUBAN.

La version 2015 a été un franc succès avec près de 3500 participants, le tout encadré et appuyé de multiples partenaires, de près de 400 bénévoles, et des milliers de spectateurs, confirmant ainsi le caractère incontournable de ce très grand rendez-vous sportif, populaire et festif.

Pour 2016, le Marathon de la Cité d'Ingres aura lieu le dimanche 3 avril. Sur la ligne de départ de l'Esplanade des fontaines sont attendus 4000 coureurs maximum, répartis sur 3 courses homologuées par la fédération française d'Athlétisme : un 10 kilomètres ouvert à tous (cadets, juniors, espoirs, seniors, vétérans et handisport), un semi-marathon de 21 km, et un marathon de 42,195 km, auxquels il faut rajouter un marathon en relais par équipes de 4 personnes (course non officielle).

Comme à l'accoutumée, l'organisation ouvrira la manifestation aux plus jeunes avec le « T'es pas Cap Tour » (course pour les 6 à 12 ans autour de l'Esplanade qui a attiré près de 600 enfants en 2014) et à « la Croisée des Champions » (Course réservée aux collégiens de la ville et du département).

Le parcours sera reconduit à l'identique de celui de 2015. Il permettra aux participantes et aux participants de pouvoir découvrir ou redécouvrir Montauban, ses richesses patrimoniales et culturelles : le Musée Ingres, le Pont Vieux, la bastide centre historique, et les berges du Canal entre autres...

Les festivités débiteront dès le samedi matin par l'ouverture du village implanté sur l'esplanade des fontaines avec partenaires, exposants et de nombreuses animations.

Le Gala des Athlètes, soirée dansante, sera organisée le samedi soir dès 19h30.

Les inscriptions en ligne débiteront en Novembre sur le site internet mis en place à cette occasion, sur « marathon-montauban.com », et seront ouvertes sur le village marathon la veille de 9h à 19h uniquement.

Les crédits ouverts en dépenses au Budget pour l'organisation de cette manifestation sont fixés à 50 000 €, et comprennent l'animation, la sonorisation, la prestation de service chrono, les dotations, les services de secours : croix rouge, kiné...,

Les recettes attendues d'environ 53 000 € proviennent majoritairement des inscriptions.

Les tarifs de l'édition 2016 sont :

Type de course	Tarifs avant le 1 ^{er} février 2016	Tarifs du 1 ^{er} /02 au 02/04/16
Marathon	30€	35€
Semi-Marathon	25€	30€
Relais (pour 4 coureurs)	70€	80€
10 km	12€	15€

L'organisation travaillera de concert avec différents partenaires, alliés de cette manifestation en fournissant un grand nombre de services : fournitures de dossiers, alimentation et petit matériel, prestations de service, dotations, trophées, équipements textiles...

Une convention sera signée avec chacun des partenaires, pour formaliser les modalités de leurs participations et les engagements de la Ville en contre partie.

Comme l'année précédente, en accord avec les différents partenaires, la somme de 1€ par participant, sera reversée dans le cadre d'une opération caritative.

Au vu de ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir :

- définir les modalités d'organisation du marathon 2016 telles que présentées ci-dessus,
- charger Madame le Maire de signer une convention avec tous les partenaires souhaitant s'associer à cette manifestation,
- décider de reverser la somme de 1€ par participant dans le cadre d'une opération caritative basée sur un projet local.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le : **31 JUIL. 2015**

De sa publication le : **31 JUIL. 2015**

De sa notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 29 juillet 2015

Maire,

Brigitte BAREGES

